



HAL
open science

Sciences de la Société (SDS) Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une école doctorale. Sciences de la Société (SDS). 2009, Université Evry-Val-d'Essone - UEVE. hceres-02035991

HAL Id: hceres-02035991

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02035991>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation
de l'école doctorale
"Sciences de la société (SDS)"
de l'Université d'Evry –
Val d'Essonne



mai 2009



Contexte général

Des éléments historiques sont importants à rappeler. Anciennement, les doctorants SHS ont été successivement rattachés à l'école doctorale de site d'Evry de 2003 à 2007 puis en 2008-2009 à une école multisites SHS EGEE incluant l'Université d'Evry et une autre université située à l'Est de l'agglomération parisienne. La constitution du PRES Paris-Est a été suivie de la constitution d'une ED au périmètre équivalent à celui du PRES dont est partie l'autre université, rompant ainsi l'ED EGEE et laissant les doctorants SHS du site d'Evry sans rattachement à une ED.

Le projet propose de rapprocher l'équipe en gestion de TSMP et les équipes SUS de l'UEVE au sein d'une école doctorale commune. UEVE et TSMP sont membres du même PRES UniverSud Paris, partenaires du pôle scientifique Evry-Val-de-Seine, et demandeurs en commun de l'accréditation d'une ED Sciences et ingénierie dans le contrat quadriennal 2010-2013

L'ED en SHS dont l'accréditation est proposée regroupe les équipes suivantes :

- Centre d'Etude des Politiques Economiques (EPEE) EA 2177.
- Centre Pierre Naville, EA 2543 (regroupée avec la précédente au sein du TEPP - FR 3126 CNRS).
- Laboratoire d'Histoire Economique et Sociale et des Techniques, JE 2505 demandant la reconnaissance d'EA pour le quadriennal 2010-2013.
- Groupe de Recherche Art-Spectacle-Musique, demandant une « labellisation » pour le quadriennal 2010-2013.
- Centre Léon Duguit, EA 4107.
- Aux quatre équipes précédentes de l'UEVE couvrant les domaines de l'économie, de l'histoire, de la musicologie-art-spectacle et du droit, s'ajoute le Centre de Recherche sur le Management et les TIC de TMSP demandant la « labellisation » pour le quadriennal 2010-2013 et couvrant ainsi de domaine de la gestion.

Il s'agit donc de se prononcer sur un projet d'ED et non sur une ED ayant fonctionné.

Constats

• Administration et moyens de l'ED

L'administration de l'ED est prévue en conformité avec l'arrêté du 24 août 2006 (Directeur, représentants des établissements, IATOS, des doctorants, personnalités extérieures). Le conseil doit se réunir tous les deux mois. Un jury est prévu pour l'attribution des allocations de recherche, après audition. Aucune autre précision sur la gouvernance (bureau, etc.) n'est prévue.

Les moyens de fonctionnement prévus pour l'ED sont en fait ceux déjà existants au sein de l'UEVE et de TMSP affectés à la recherche : une équipe de deux personnes à l'UEVE rattachée au service de la recherche assure la gestion administrative de 3 ED et une assistante à TMSP assure le suivi des doctorants au sein de la direction de la recherche.

Peu de locaux propres autres que ceux des équipes sont prévus.

Un plan de communication et un site Web sont prévus.



- Bilan quantitatif

Une centaine de doctorants ont été recensés (environ 24 en droit, 10 en économie, 29 en sociologie, 4 en histoire, 14 en arts-spectacle-musicologie, 25 en gestion). Ceci représente un nombre relativement faible, tant globalement qu'en proportion des HDR, apparemment nombreux, bien qu'il semble y avoir peu de titulaires de PEDR.

Un taux d'encadrement maximum de 5 doctorants par HDR est prévu dans le règlement de l'école doctorale. Il est loin d'être atteint avec un taux existant d'environ 2.

Le nombre de thèses soutenues par an est faible, environ 8 à 9 sur les trois dernières années. La durée moyenne des thèses s'étale entre 3 et 4 ans, mais avec une spécificité des disciplines entraînant des écarts autour de cette moyenne et beaucoup de nouveaux inscrits.

Le taux d'abandon n'est pas connu.

En ce qui concerne le suivi et l'encadrement des thèses, il existe une charte des thèses. Les sujets sont en principe choisis en suivant les thèmes des groupes de recherche, mais ce principe est susceptible d'exceptions en pratique. Les doctorants qui se présentent sont admis et il n'y a pas de critères explicites d'admission.

L'encadrement des doctorants semble actuellement le fait de l'équipe de recherche. Cependant des dispositions sont prévues pour le rôle de l'ED : un thème fédérateur autour de l'entreprise « travail, emploi et politiques publiques » (assez vaste et flexible), autorisation de soutenance, règle de contrôle de la réinscription à partir de la quatrième.

Le suivi des docteurs est en cours d'établissement. Il se fait actuellement sur une base d'enquêtes d'insertion menées par l'UEVE et TMSP et de contacts informels et il n'y a pas de procédure d'auto-évaluation.

- Financement des thèses

1% des thèses sont financées sur contrats CIFRE. 35 % des thèses sont non financées et le reste dépend d'autres financements. Il n'est prévu bien évidemment dans ces circonstances, aucun seuil de financement minimum.

La politique d'attribution des allocations suit des critères explicites traditionnels. En pratique, il semble qu'elles soient très majoritairement attribuées en sociologie et en économie. Il n'apparaît pas de procédure d'information particulière sur le financement autre qu'informelle.

- Formation

Le nombre d'heures prévu est significatif. 180 crédits ECTS sont nécessaires pour pouvoir soutenir la thèse dont 60 validant des formations doctorales. La validation se fait suivant des règles établies par le conseil de l'ED.

Les modules prévus sont sans doute à préciser et à recalibrer. Il est actuellement prévu un séminaire doctorants dans chaque équipe de recherche. Les séminaires thématiques et méthodologiques des équipes sont ouverts aux doctorants des autres équipes depuis cette année. Une formation transversale est prévue en anglais, systèmes de traitement de données et informatique. Les doctoriales sont prévues pour compléter le dispositif. Des enseignements spécialisés ouverts à et en direction de doctorants d'autres disciplines sont envisagés. La formation doctorale de TMSP en management est très complète en l'état et va éclairer la procédure de l'ED dans ce domaine.

- Ouverture nationale et internationale

L'ouverture est patente au niveau national avec un recrutement extérieur à l'Université pour partie et des liens avec d'autres établissements dans certaines équipes. Au niveau international, elle se fait au niveau des laboratoires et l'on note par exemple deux co-tutelles de thèses.

Une politique et un niveau international sont prévus. Ce sont là aussi les laboratoires qui financent les déplacements des doctorants à des colloques.

Conclusion

- Points forts :
 - Volonté d'une politique de site.
 - Réactivité par rapport aux circonstances.
 - Homogénéité des thématiques affichées.
 - Certains centres de recherche sont très actifs.
 - Véritable partenariat avec l'INT.

- Points faibles :
 - Dimension provisoire de l'ED retenue.
 - Incertitude du PRES UniverSud.
 - Pratique scientifique commune à affirmer.
 - Le fonctionnement et la dynamique de l'ED s'appuient essentiellement en l'état sur les laboratoires.

- Commentaire et recommandations :
 - Augmenter la taille - Synergie avec Paris-Sud.
 - Internationalisation.
 - Consolider les masters et réorganiser les enseignements (accroître les séminaires de l'ED).
 - Améliorer l'image des doctorales.
 - Renforcer les activités communes aux laboratoires/équipes pour éviter que l'ED n'apparaisse comme une « coquille vide ».

Notation

- Qualité de l'adossement scientifique (A+, A, B ou C) : B

 - Fonctionnement de l'ED (A+, A, B ou C) : B

 - Encadrement (N/HDR, durée des thèses, financements, etc.) (A+, A, B ou C) : B

 - Suivi et insertion des docteurs (A+, A, B ou C) : B
- NOTATION GLOBALE (A+, A, B ou C) (voir hiérarchisation dans la note explicative ci-après) : B

Observations de l'établissement



Réponse au Rapport d'évaluation de l'AERES concernant la demande de
création de l'Ecole doctorale *Sciences de la Société (SdS)*
En co-accréditation UEVE-TMSP

Chers collègues,

Nous tenons à exprimer nos remerciements à l'ensemble des membres du comité d'évaluation pour l'examen de ce dossier, la visite au sein de notre établissement et l'élaboration de ce rapport. Les échanges partagés lors de la visite du comité ainsi que les remarques et les recommandations rassemblées dans ce rapport, vont nous permettre de consolider ce projet de création d'une école doctorale en lien avec les activités de recherche des laboratoires SHS du site d'Evry et d'en améliorer son fonctionnement à venir.

Le rapport d'évaluation qui nous a été transmis, analyse en détails et avec pertinence les activités en terme d'administration, de moyens, de bilan, de formation de financement de thèses et enfin d'ouverture vers l'international. Il souligne la volonté des deux établissements à structurer la recherche au sein d'une Ecole Doctorale, la qualité de certains de nos centres, l'homogénéité dans un champ cohérent des Sciences Sociales et Humaines et enfin notre réactivité face aux circonstances inhérentes à une structuration territoriale des ED.

Nous retenons, la notation globalement positive émise par le comité d'experts, qui nous conforte dans le choix de nos orientations stratégiques et scientifiques en lien avec la politique scientifique de nos laboratoires et de nos établissements.

Nous tenons néanmoins à apporter quelques éléments de réponses aux remarques et recommandations émises dans ce rapport qui viennent en appui de cette demande.

- L'UEVE et T&MSP ont connu une instabilité concernant les écoles doctorales dans le domaine des SHS. Différentes formules ont été adoptées depuis la création de l'Université en passant de l'ED de site pluridisciplinaire (Sciences dures-Sciences Humaines et Sociales) à l'ED en co-accréditation avec Paris XII. Il est crucial aujourd'hui pour nos deux établissements de stabiliser et de structurer une formation doctorale en lien avec la politique scientifique des établissements UEVE et TMSP. Nos deux établissements partagent déjà une Ecole Doctorale en Sciences et Ingénierie (ED S&I N°511). L'ED SDS s'inscrit dans cette dynamique de coopération. Elle est cohérente thématiquement et complémentaire sur les aspects disciplinaire et elle constitue un partenariat pérenne. Cette structuration sur le site d'Evry d'une ED dans le domaine des SHS peut jouer à terme (dans le cadre du contrat quadriennal -2014-2017-), un rôle moteur dans une recombinaison plus importante des ED au sein du PRES UniverSud Paris dont nous sommes membres fondateurs.

Notre démarche est progressive et une politique de concertation et de réflexion avec les ED (en SHS) du PRES UniverSud Paris, dont l'UEVE et T&MSP sont membres fondateur et associé, sera engagée dans le cadre de ce contrat quadriennal. Il s'agit de promouvoir la constitution d'un collège doctoral coordonnant les ED en SHS du PRES UniverSud Paris (établissements porteurs : Paris XI, ENS Cachan et UVSQ).

- Les équipes de recherches disposent du potentiel nécessaire pour organiser des formations communes (enseignements et séminaires). La politique scientifique en sciences sociales à l'UEVE se structure autour d'un pôle TEPP-Evry, qui prolonge la fédération CNRS TEPP (Travail, Emploi et Politiques Publiques), laquelle regroupe sociologues et économistes de 7 laboratoires de 5 universités. Les thématiques de recherches et les approches développées contribuent déjà à mettre en synergie des rapprochements autour de projets menés en collaboration. Cette dynamique de rapprochement des équipes sur des projets communs se doit, en concertation avec les doctorants, de déboucher nécessairement sur des enseignements et séminaires communs obligatoires pour les doctorants (enseignements en histoire, économie, sociologie, gestion, statistiques, méthodes quantitatives ou informatique ouverts à des doctorants d'autres disciplines). Une procédure de concertation avec les doctorants et les directeurs de thèses sera mise en place rapidement afin de d'adapter l'offre de formation à la demande. La formation s'appuiera également sur des journées scientifiques, organisées notamment par TEPP-Evry, et auxquelles les chercheurs et doctorants de l'ED seront invités à participer.
- Les coopérations internationales continueront de se développer, en particulier à travers la signature de conventions avec les universités étrangères sous l'égide de ED (échange de doctorants, de chercheurs, post-doc, développement de co-tutelles, recherches communes). L'université par le biais de la mise en place dès cette année, de bourses de Thèse d'excellence en co-tutelle participe déjà à cette volonté. T&MSP a aussi une politique affichée dans ce domaine. Par ailleurs, les équipes de recherche possèdent aussi leurs propres réseaux et ont développé des relations avec des équipes ou des chercheurs étrangers. Il conviendra de structurer ces relations et de leur donner une plus grande visibilité pour accroître l'attractivité de l'ED.
- Une concertation et un travail de conviction seront menés afin d'améliorer l'attractivité des doctoriales auprès des doctorants en SHS. Il s'agira de coordonner, au sein des doctoriales organisées par les établissements, des programmes dédiés et proposés par des collègues de SHS.

Veillez agréer, Chers Collègues, l'expression de mes sentiments distingués.

Xavier Fairise